

**Recrutement d'un enseignant
de statut second degré dans le supérieur**

Rentrée universitaire 2025-2026

Identification du poste	Nature : <input checked="" type="checkbox"/> PRAG <input checked="" type="checkbox"/> PRCE <input checked="" type="checkbox"/> CDD	DÉPARTEMENT/FILIÈRE <input type="checkbox"/> DEG <input type="checkbox"/> LLSH <input type="checkbox"/> SCIENCES <input checked="" type="checkbox"/> INSPE
	N°: PRAG22 Discipline: EPS	
État du poste	<input checked="" type="checkbox"/> V : vacant <input type="checkbox"/> S : susceptible d'être vacant	Date de prise de fonction : 18 août 2025
Mode de recrutement	<i>Mutation à séjour réglementé en outre-mer (2 ans renouvelable une fois) au titre du décret no 96-1026 du 26 novembre 1996 relatif à la situation des fonctionnaires de l'Etat et de certains magistrats dans les territoires d'outre-mer de Nouvelle-Calédonie, de Polynésie française et de Wallis-et-Futuna) ou par voie contractuelle</i>	

Présentation de l'établissement :

L'université de la Polynésie française est implantée sur l'île de Tahiti. C'est une université pluridisciplinaire qui compte environ 3 500 étudiants, 115 enseignants et enseignants-chercheurs, 100 personnels administratifs et 200 enseignants vacataires. L'UPF a accédé aux responsabilités et compétences élargies depuis le 1er janvier 2013. Le budget est de 28 millions d'euros dont 22 de masse salariale. Elle comprend 3 départements de formation STS (Sciences, Technologies, Santé), DEG (Droit, Économie, Gestion) et LLSH (Lettres, Langues et Sciences Humaines), et un Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation. Au niveau de la recherche, elle est organisée autour de 4 équipes d'accueil (GDI, EASTCO, GEPASUD, GAATI), 2 structures fédératives (CIRAP et OGT), 1 UMR (n° 241-EIO) et une USR (n° 2003-MSHP).

Profil d'enseignements :

Il s'agit d'un poste d'enseignant d'éducation physique et sportive, agrégé, certifié ou contractuel, à temps plein, 384 HETD réparties entre actions de formation et d'accompagnement des stagiaires.

- Enseignements en EPS pour les étudiants en première et deuxième année de master MEEF 1^{er} degré
- Formation en EPS des professeurs des écoles stagiaires
- Préparation aux épreuves du Concours Externe de Recrutement des Professeurs des Ecoles (méthodologie de l'épreuve, didactique de l'EPS)
- Suivi de stages et de mémoires de master
- Investissement et encadrement au sein de l'Association Sportive de l'UPF
- Enseignements dans différents sports au sein des UECG SPORT
- Participation au groupe territorial EPS premier degré
- Formation en EPS (premier et second degré) dans le cadre du PAF

Qualités requises :

- Connaissance du premier degré et de l'enseignement de l'EPS de la maternelle au cycle 3 (primordiale)
- Polyvalence dans l'enseignement de plusieurs APSA
- Engagement associatif
- Capacité d'adaptation importante
- Qualités relationnelles, d'écoute et de communication
- Travail en équipe
- Connaissance et maîtrise des usages du numérique en EPS et en général
-

Le candidat recruté devra aussi assurer les enseignements d'EPS en activité d'ouverture Sport. A ce titre, une forte polyvalence dans les activités physiques et sportives pratiquées en salle est attendue (sports collectifs, sports de raquette, préparation physique...).

Une forte valence autour des activités physiques de pleine nature sera également appréciée (surf, plongée subaquatique, randonnée, paddle...).

Le candidat devra démontrer des qualités sportives, des qualités d'écoute, d'adaptation, de travail en équipe et être force de proposition. Il devra mettre en place et accompagner les projets dans le domaine sportif. Il devra également envisager des perspectives d'évolution et d'innovation pour le sport au sein de l'université de la Polynésie : développement et gestion des infrastructures, évolution des pratiques et du modèle associatif...

L'établissement s'inscrit dans une démarche d'hybridation pédagogique.

Les heures de service sont effectuées du lundi au vendredi dans les plages horaires 7H30-18H et le samedi de 7H30 à 12H

"Une participation aux cours en distanciel du campus connecté pourra également être requise".

Par ailleurs, l'enseignant pourra être amené à codiriger des mémoires de M2.

Enfin, au-delà des fonctions d'enseignement, une implication dans les tâches pédagogiques et administratives pourra être demandée (responsabilité d'année, coordination et/ou suivi des stages, suivi de projets tuteurés et de mémoires de master...).

Le candidat retenu devra accompagner la stratégie numérique de l'Université. Une expérience et/ou des compétences dans l'utilisation des TICE au service des apprentissages seront valorisées. Sachant que l'établissement s'inscrit dans une démarche d'hybridation pédagogique, une participation aux enseignements du campus connecté pourra également être requise.

La candidature et le dépôt des pièces à joindre au dossier sont obligatoires dans l'application GALAXIE-VEGA pour que la candidature soit valide.

Clôture de l'enregistrement des candidatures : 25/11/2024 à 16h (heure de Paris).

- Pièce d'identité
- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae détaillé faisant apparaître le cursus universitaire et le parcours professionnel du candidat ;
- le dernier arrêté de promotion d'échelon.


Informations complémentaires :

❖ **POUR LES TITULAIRES UNIQUEMENT**

Le dossier de candidature à un emploi de type second degré dans l'enseignement supérieur est dématérialisé

Ce module de Galaxie vous permet de :

- Constituer votre dossier de candidature,
- Déposer les **pièces obligatoires** (pièce d'identité, curriculum vitae, lettre de motivation, arrêté justifiant le classement, arrêté de la dernière affectation ou de la position, justificatif RQTH pour les personnes concernées) et éventuellement **les pièces complémentaires** que chaque établissement aura préalablement mentionnées dans GALAXIE,
- Suivre votre(vos) candidature(s),
- Prendre connaissance de votre classement,
- Formuler, le cas échéant, des vœux d'affectation.

 **Aucun courriel automatique de Galaxie ne vous sera envoyé vous rappelant les dates de la phase de saisie des vœux. Les dates sont précisées sur le calendrier en ligne sur cette page.**

Il vous appartient donc de suivre l'état de votre dossier et de prendre connaissance des décisions de l'établissement via l'application Galaxie pour savoir si votre dossier a fait l'objet d'un classement entre le vendredi 10 janvier 2025, 16 h (heure de Paris) et le vendredi 17 janvier 2025, 16 h (heure de Paris). En cas de classement, vous devez émettre vos vœux d'affectation.

❖ **POUR LES CONTRACTUELS :**

Merci d'adresser votre candidature à l'adresse suivante : drh.recrutements@upf.pf

- Pièce d'identité
- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae détaillé faisant apparaître le cursus universitaire et le parcours professionnel du candidat ;
- le diplôme le plus élevé

CONTACT :

- Aspects pédagogiques : direction-inspe@upf.pf
- Aspects administratifs : drh.recrutements@upf.pf